

Transmission fichier adresse à Asap Diffusion - 019-2021-M73

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Transmission fichier adresse à Asap Diffusion » dont la finalité est :

La MSA transmettra un fichier excel indiquant le nom, l'adresse des agriculteurs concernés à une société spécialisée Asap Diffusion (filiale de la Poste) afin de garantir la confidentialité des données.

Solidarité Paysans fournira à Asap Diffusion la lettre d'information à destination des agriculteurs. Asap Diffusion assurera le publipostage de cette lettre d'information.

Il y aura étanchéité totale du fichier MSA entre la MSA et Solidarité Paysans.

Une convention tri-partite cadrera cette procédure.

Les informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification : Nom, prénom

Données de localisation : Adresse

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 1 mois

L'accès aux données est réservé :

La société ASAP Diffusion

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez

- Droit d'accès : DPO de la MSA Alpes du Nord
- Droit de rectification : DPO de la MSA Alpes du Nord
- Droit d'opposition : DPO de la MSA Alpes du Nord aux données qui vous concernent.

Le traitement effectué est basé sur :

- Mission d'intérêt public

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA Alpes du Nord ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07**